

Courrier Fédéral

Bulletin d'information du Secrétariat de la fnic-cgt

526 du 23 août 2013

● **ACTUALITES**

- La FNIC à la fête de l'Humanité P. 3

● **VIE FEDERALE**

- Inscription 39^e Congrès FNIC P. 4-5

● **ACTUALITES**

- Lettre groupe communiste aides MICHELIN P. 6

● **DOSSIER RETRAITE**

- 4 pages UD PARIS P. 7-10
- 4 pages confédéral P. 11-14

● **VIE SYNDICALE / ORGA**

- Représentativité / Questionnaire élections ORGA P. 15-16
- Rien payés 2012 P. 17-18

Imprimé par nos soins :
FNIC-CGT
263, rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 01.55.82.68.88
Fax. 01.55.82.69.15
<http://www.fnic.cgt.fr>
e-mail : fnic@cgt.fr
Directeur de Publication :
Carlos MOREIRA
ISSN : 0240 9259
N°CPPAP : 0318S06415
Mensuel : 2,74 €

Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT



Chimie . Pharmacie (Industrie. Répartition. Droguerie. Officines. Lam.) . Pétrole . Caoutchouc . Plasturgie .
Navigation de Plaisance . Instruments à écrire . Négoce & prestations de services dans les domaines médico-techniques.



CGT

Île
de
Ré

39^{ème}

Industries Chimiques

Congrès

Fédéral

31 mars - 4 avril 2014



♦ La FNIC CGT au forum social de la f



LES 13, 14 ET 15 SEPTEMBRE 2013, SE TIENDRA LA FÊTE DE L'HUMANITÉ, UN MOMENT FORT EN DÉBATS DE SOCIÉTÉ QUI RASSEMBLE PLUS DE 500 000 PARTICIPANTS CHAQUE ANNÉE.

Le Forum social regroupe plusieurs organisations de la CGT où sont organisés des débats et des échanges sur les enjeux de société, le devenir des industries, des services publics ... etc., au cœur de cet espace de débats démocratiques, la **Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT** sera présente dans un débat public le :

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2013 DE 11 H 15 À 12 H 30.

AU FORUM SOCIAL À LA FÊTE DE L'HUMANITÉ.

♦ UN STAND FEDERAL

♦ DEUX STANDS

● LUTTES :

⇒ KEM ONE,

⇒ RIO TINTO.

UN DÉBAT SUR :

⇒ LA CHIMIE,

⇒ SES INDUSTRIES LIÉES AU NIVEAU DE VIE.

UN DÉBAT CONTRADICTOIRE AVEC LA PARTICIPATION DE :

- Lilian BRISSAUD, économiste de Cidécós.
- Carlos MOREIRA, Secrétaire Général de la FNIC-CGT.
- Jean PELIN, Union des Industries Chimiques (UIC).
- Ministère du Redressement productif (réponse en attente).

La Fédération vous accueillera sur ses 3 stands dont 2 sur les luttes, avec les syndicats CGT de KEM ONE et RIO TINTO, des luttes tenaces pour maintenir l'emploi et les filières industrielles d'utilité publique, utiles pour la Nation.

L'ENSEMBLE DES SYNDICATS, DES SYNDIQUÉS CGT EST LE BIENVENU POUR PARTICIPER À CES MOMENTS DE DÉMOCRATIE DIRECTE ET ÉCHANGER SUR LA SITUATION.

DES MOMENTS FORTS DE SOLIDARITÉ QUI PARTICIPENT À CONSTRUIRE DES PERSPECTIVES, À MOBILISER POUR L'ACTION DES TRAVAILLEURS, POUR UN AVENIR BASÉ SUR LE PROGRÈS SOCIAL.

◆ Inscription 39^e Congrès FNIC

Île de Ré du 31 mars au 4 avril 2014

Vous trouverez, ci-dessous, le bulletin d'inscription pour participer au Congrès.

Les prix comprennent :

1. La participation aux frais de tenue du Congrès (infrastructures et aménagements),
2. La soirée fraternelle (avec repas et spectacle),
3. La pension complète (petit déjeuner, déjeuner, dîner) du lundi midi au vendredi midi inclus,
4. Les hébergements pour 4 nuits (du lundi au vendredi).

NB : Pour ceux qui choisiront la formule « sans hébergement », le prix comprend uniquement les points 1 et 2, ainsi que les 5 déjeuners (du lundi midi au vendredi midi) sur place.



HEBERGEMENTS : les hébergements se font en gîtes et bungalows comprenant tous des couchages en pièces séparées.

Les capacités du village ne nous permettent pas de vous proposer des hébergements individuels.

INSCRIPTION 39^{ème} CONGRES

SYNDICAT :

ADRESSE :

BRANCHE : 

NOMBRE DE DELEGUES À INSCRIRE :

MODE DE TRANSPORT à indiquer pour une bonne organisation

☐ VOITURE

☐ TRAIN

HEBERGEMENTS

☐ Sans hébergement	→	300 € (par participant) X..... =	
☐ Hébergement triple	→	350 € (par participant) X..... =	
☐ Hébergement double	→	430 € (par participant) X..... =	
☐ Arrivée le dimanche soir, supplément de	→	100 € (par participant) X..... =	
SOIT UN TOTAL À RÉGLER DE :			

☐ PARTICIPE AU SOUTIEN FINANCIER EN PRENANT EN CHARGE :

- ☐ Délégués de PME-PMI ou de nouveaux syndicats
- ☐ Membres du personnel administratif (430 € X nombre)
- ☐ Ou verse la somme de :

Pour que ces pré-inscriptions soient effectives, elles doivent être accompagnées des règlements correspondants à l'ordre de la FNIC-CGT - Case 429, 263 rue de Paris - 93514 MONTREUIL CEDEX.



Vous trouverez ci-après , diverses informations pour vous rendre sur le Village Océanique (Ile de Ré), lieu du Congrès.

Accès train

TGV Paris / La Rochelle + navette bus pour l'île.

- Départ (Paris) 7h12 Arrivée (La Rochelle) 10h27 **Lundi matin.**
- Départ de la navette « **RÉ EXPRESS** » de la gare de la Rochelle à 10h55, arrêt au village océanique **à la demande du client** (comptez environ 40 minutes de voyage)

Accès route

Autoroute A10 sortie 33. Accès à l'île par le pont à péage (8 € A/R prix 2013) puis prendre direction "Itinéraire sud" / Ste-Marie en Ré. Après La Noue et le camping le Val de Loire, chemin sur la droite.

Paris : 480 km - Lyon : 590 km - Marseille : 845 km.

Hébergements



TRIPLE

- 1 PIECE/CHAMBRE AVEC LIT DOUBLE
- 1 CHAMBRE AVEC 2 LITS 1 PERSONNE
- 1 CHAMBRE AVEC 3 LITS 1 PERSONNE

DOUBLE

- 1 PIECE/CHAMBRE AVEC LIT DOUBLE
- 1 CHAMBRE AVEC 2 LITS 1 PERSONNE

♦ Lettre groupe communiste aides MICHELIN



Région Centre

GROUPE COMMUNISTE
FRONT DE GAUCHE

Jean-Michel BODIN
Vice-président du Conseil régional

Orléans, le 09 juillet 2013

Hôtel de Matignon
M. Le Premier ministre
57, rue de Varenne
75700 Paris

Objet : Suppression de postes chez Michelin

Monsieur le Premier Ministre,

Michelin a confirmé récemment la suppression de 730 postes sur le site de Joué-lès-Tours avec l'arrêt de production de pneus poids lourds en 2015.

Cette décision du groupe est d'autant plus surprenante et inacceptable que la situation globale de l'entreprise affiche un résultat opérationnel en 2012 de 2,4 milliards d'euros.

Les vives réactions des organisations syndicales et des élus locaux sont totalement justifiées car il s'agit de plusieurs centaines d'ouvriers et de salariés qui ont contribué au développement de cette entreprise sur le territoire.

Cette suppression de postes n'est pas admissible lorsque l'on sait que Michelin va bénéficier d'un crédit d'impôt dans le cadre du CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) et va recevoir au titre de ce crédit 17 millions d'euros en 2013 et 25 millions d'euros en 2014.

Monsieur le Premier Ministre, les français attendent le changement annoncé par le Président François Hollande. L'emploi reste la priorité pour l'ensemble des habitants. L'Etat ne peut pas accepter ce choix du groupe Michelin.

Aussi, je vous demande, Monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir prendre les mesures nécessaires afin que Michelin ne perçoive pas ce crédit d'impôt. Il serait en effet anormal que ce groupe bénéficie d'aides économiques au moment où il se sépare de ces salariés et où les marges de l'entreprise sont plus que conséquentes.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes salutations républicaines.

Jean-Michel BODIN
Vice-président du Conseil régional

♦ 4 pages UD PARIS



RETRAITE

la CGT propose un autre avenir

C'est une obsession. Depuis 1993, chaque gouvernement veut réformer notre système de retraite.

Lors de la Conférence sociale des 20 et 21 juin 2013, François Hollande a été d'une extrême clarté concernant les retraites. Il a été très clair concernant les retraites. Pour lui, c'est l'allongement de la durée de cotisations pour tous ! Conscient que la plupart des organisations syndicales et que l'écrasante majorité des salariés ne sont pas d'accord, il veut aller vite en besogne et ambitionne de faire voter une loi dès le début de l'automne.

La CGT refuse clairement tout nouveau recul et appelle les salariés, les privés d'emploi, les étudiants, les retraités à construire un mouvement revendicatif d'ampleur, massif, unitaire et dans la durée.

A chaque réforme : gouvernements, Medef et signataires nous promettent la main sur le cœur que, là ça y est, cette fois-ci on va régler le problème. A chaque nouvelle réforme les efforts sont systématiquement exigés des salariés et retraités. Jamais n'est envisagé sérieusement de prendre sur les revenus financiers et les profits pour financer les besoins de la population en matière de protection sociale : retraite, santé, famille, perte d'emploi.

Ce qui inquiète le plus les salariés comme les retraités, c'est le niveau de la pension (80% se disent inquiets en avril 2013 selon l'Ipsos). Les actifs souhaitent partir le plus tôt possible, quant aux jeunes et aux femmes qui subissent massivement précarité, chômage et temps partiel imposé, ils redoutent de ne jamais pouvoir être en retraite.

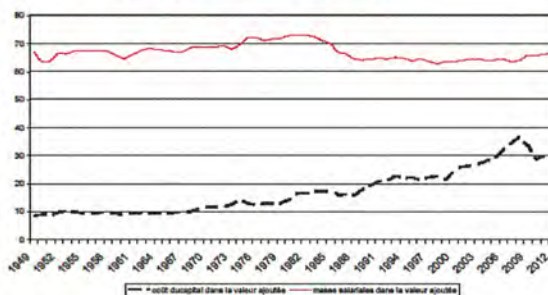
Or, cette réforme ignore les attentes et préoccupations de la population. Il faut donc utiliser les richesses créées pour répondre aux attentes !

C'est tout à fait possible quand on voit les milliards de profits, de dividendes distribués aux nantis que sont les actionnaires, quand on voit les salaires pharaoniques que s'attribuent les grands patrons, quand on connaît le montant de la fraude fiscale estimé à 100 milliards par an et

le montant des aides et exonérations accordées aux plus riches. Une réelle répartition de cet argent permettrait de répondre très largement aux besoins de santé, de retraite, de salaires, d'emploi, de reconquête du service public.

C'est le capital qui pompe les richesses ! C'est donc d'un choc de répartition des richesses dont la société a besoin et non d'un choc de compétitivité !

COÛT DU CAPITAL ET MASSE SALARIALE
EN % DE LA VALEUR AJOUTÉE



Oui le nombre des retraités augmente dans la population, et alors faut-il pour autant les appauvrir !? Alors qu'il est possible de prendre en compte financièrement cette évolution positive en attribuant une part plus grande de la richesse créée aux retraités. D'autant qu'il n'existe pas de richesses en dehors de celles créées par les salariés et leur travail.

Les choix qui président au type d'avenir voulu pour nous-mêmes et les générations futures constituent une véritable question de société. On ne peut continuer à accepter une accapitation des richesses par une caste de nantis qui n'ont que leur naissance à revendiquer. Il faut remettre les femmes, les hommes, les travailleurs au cœur de toutes les orientations politiques. Leur bonheur et leur épanouissement en dépendent !

Il y aurait un déficit plus important que prévu des caisses de retraites :

En France, le salaire est composé de deux parties :

- Le salaire net qui est directement versé au salarié.
- Les cotisations sociales, qui forment une partie du salaire dit « socialisé », servent à financer la protection sociale et ne sont donc pas versées directement aux salariés. Les cotisations dites « patronales » font partie intégrante du salaire « socialisé ».

Les cotisations sociales représentent la partie versée solidairement « au pot commun » pour couvrir l'ensemble des besoins de la protection sociale. Notre protection sociale est basée sur le système de la solidarité intergénérationnelle aussi bien entre les salariés (*du public et du privé*), les privés d'emploi, les étudiants et les retraités. C'est cette solidarité qui fait sa force. C'est ce système qui a permis des progrès en matière de santé, d'augmentation d'espérance de vie, de quasi éradication de mortalité infantile, de liberté de choisir sa maternité, d'amélioration des conditions de travail, de possibilité d'une autre vie après le travail...

Le patronat mène, depuis la sortie de la seconde guerre mondiale, une bataille idéologique pour présenter la partie des cotisations dites « patronales » comme une charge qui entraverait la compétitivité des entreprises, l'investissement et, de fait, seraient la cause du chômage.

C'est un argument mensonger !

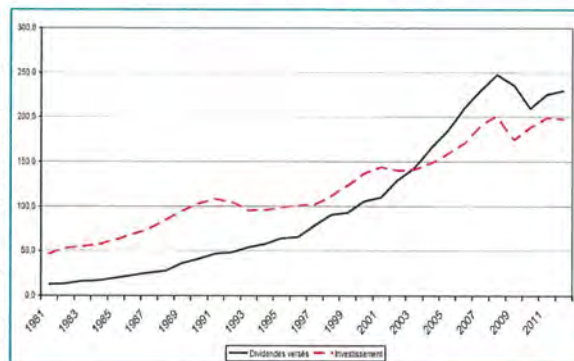
**C'est le patronat et les capitalistes
qui sont responsables
des déficits de la sécurité sociale.**

L'aggravation continue des déficits depuis 30 ans est la conséquence directe des politiques menées, avec les exonérations de cotisations sociales dites « patronales », les aides à l'emploi sans contrepartie ni contrôle et une austérité mise en place au nom des politiques européennes...

**EXONÉRATIONS : UN DÉTOURNEMENT DU SALAIRE
QUI VA AU PATRONAT**

Pour un emploi jeune à 1 430 € (SMIC 2013)	
Allègements généraux	402 €
Contrat génération	333 €
Crédit emploi compétitivité	57 €
Exonération assurance chômage	57 €
Total exonérations par mois	849 €

DIVIDENDES VERSÉS ET INVESTISSEMENT (EN MILLIARDS D'EUROS)



**LES ENTREPRISES SONT LARGEMENT FINANCÉES
PAR L'ARGENT PUBLIC SANS AUCUN CONTRÔLE,
NI IMPACT POSITIF SUR L'EMPLOI, LES SALAIRES
ET L'INVESTISSEMENT**

Salaire (brut/mois)	Exonérations par mois	Exonérations par an
1 398,37 € (Smic au 01/01/2012)	365,58 €	4 362,99 €
1 500 €	319 €	3 838 €
1 600 €	276 €	3 312 €
1 700 €	232 €	2 784 €
1 800 €	189 €	2 268 €
1 900 €	146 €	1 752 €
2 000 €	102 €	1 224 €
2 100 €	59 €	708 €
2 200 €	16 €	192 €

Cette politique coûte 30 milliards d'euros par an au budget de l'Etat, dont 20 milliards pour les seules exonérations sur les bas salaires.

Ces milliards d'argent public offerts au patronat n'améliorent pas la situation du chômage et ont un double effet pervers : le patronat tire les salaires vers le bas afin de bénéficier du maximum d'exonération et la baisse des cotisations permet d'augmenter les marges et les profits des entreprises qui sont redistribués sous forme de dividendes aux actionnaires.

Comme quoi les profits d'aujourd'hui ne font ni les investissements, ni les emplois de demain.

LES DIVIDENDES ET RACHATS D' ACTIONS VERSÉS PAR LE CAC 40 DE 2008 À 2012



Quant à l'écart des salaires entre les femmes et les hommes, il continue de se situer, en moyenne, aux alentours de 27%. L'égalité salariale rapporterait un surplus de 10 milliards par an en cotisations sociales. De même l'augmentation générale des salaires augmenterait la consommation, créerait de l'emploi et, par conséquent, abonderait considérablement les caisses de la sécurité sociale.

On vit plus longtemps, il faudrait donc travailler plus longtemps :

L'augmentation de l'espérance de vie ne date pas d'aujourd'hui ! De 1946 à la fin des années 80, le gain d'espérance de vie à 60 ans était de 4 ans pour les hommes et 5 pour les femmes. Cela n'a pas empêché le passage d'une retraite à taux plein de 65 à 60 ans en 1982 !

Si l'espérance de vie a considérablement augmenté depuis la seconde guerre mondiale, nous le devons à notre système solidaire de protection sociale, aux acquis obtenus par les luttes des salariés, au développement des services publics, aux progrès techniques et médicaux... Cela n'a pu se faire que par un partage des richesses vers les besoins collectifs.

Or les statistiques montrent que l'espérance de vie en bonne santé est en train de s'aggraver du fait du chômage, de la précarité, de la baisse du pouvoir d'achat, du démantèlement de notre système de santé et de protection sociale, du développement de la misère...

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ

Femmes	2005	2007	2009	2010
Allemagne	54,8	58,6	58,1	58,7
France	64,6	64,4	63,5	63,5
Suède	63,2	66,8	69,6	71,1

Hommes	2005	2007	2009	2010
Allemagne	54,5	59	57,1	57,9
France	62,3	62,8	62,8	61,8
Suède	64,5	67,7	70,7	71,7

Vouloir augmenter la durée de cotisation comme le prône le gouvernement est hypocrite et absurde.

Une grande partie des salariés est déjà hors emploi au moment de partir en retraite. Repousser leur départ revient à les prolonger dans une situation de précarité comme le chômage. C'est donc les laisser aux minimas sociaux, qui sont eux-mêmes pris en charge par la collectivité, en attendant de toucher leur retraite. De plus allonger encore le temps au travail aggrave le chômage des jeunes générations.

Depuis le recul de l'âge de départ à la retraite de 60 à 62 ans, on constate une hausse d'activité de 15% entre 2010 et 2012 pour la tranche d'âge de 55 à 64 ans, mais aussi une augmentation de plus d'un tiers de la part des chômeurs dans cette même tranche... Dans le même temps le taux de chômage des jeunes dépasse 26 % !

Ce qui importe c'est l'espérance de vie en bonne santé. Toutes les années de retraites ne sont pas équivalentes. Prolonger l'activité, alors que les souffrances au travail se développent et que de nouvelles pathologies apparaissent, diminue le temps pendant lequel les salariés pourront profiter réellement des meilleures années de retraite.

Allonger la durée de cotisation, c'est contraindre les salariés à partir plus tard et imposer une nouvelle baisse de leur pension.

C'est aussi faire le choix politique d'entretenir le chômage des jeunes et des seniors.

ENSEMBLE, REVENDIQUONS :

- Le retour pour tous à la retraite à 60 ans à taux plein.
- Un départ anticipé avec pension complète dans le cadre de la reconnaissance de la pénibilité.
- Un socle commun de droits et de garanties (nivelés par le haut) tout en tenant compte des particularités attachées à chaque régime de retraite.
- Le maintien de tous les régimes spéciaux et de celui des fonctionnaires.
- La validation des années d'études et des périodes de précarité subies.
- Un taux de remplacement de 75% minimum pour une carrière complète.
- Le retour aux dix meilleures années pour le calcul des pensions du privé.
- Le renforcement des mesures solidaires, notamment celles qui concourent à corriger les inégalités femmes-hommes.

POUR CELA LA SEULE SOLUTION C'EST D'AUGMENTER DURABLEMENT LES RESSOURCES

60 % du PIB (produit intérieur brut) vont à la rémunération du travail
et 40 % vont aux profits : il faut bouger le curseur.

- 20 milliards de ressources supplémentaires : création d'un million d'emplois.
- 10 milliards de ressources supplémentaires : Suppression des exonérations des cotisations dites « patronales » et instauration d'une modulation de celles-ci dans le cadre de mesures qui développent réellement l'emploi, avec un contrôle public et syndical.
- 10 milliards de ressources supplémentaires : Elargissement de l'assiette de cotisations à l'épargne salariale (*intéressement, participation...*) et aux primes pour les fonctionnaires et salariés du public.
- 20 milliards de ressources supplémentaires : Mise à contribution des revenus financiers des entreprises.
- Augmentation des cotisations retraites : En priorité celles dites « patronales » et à concurrence des besoins.
- 5 milliards de ressources supplémentaires dès 2015, puis 10 milliards en 2020 : Respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- 100 milliards : c'est au moins la somme qui est reversées aux actionnaires tous les ans sous formes de dividendes.

Gouvernement et patronat tentent d'imposer des choix définitifs qui seraient dramatiques. L'avenir de la retraite par répartition pour toutes les générations dans un cadre solidaire et financé par le travail est une cause nationale.

Nous refusons une nouvelle et dramatique aggravation des conditions d'existence de ceux qui n'ont que leur travail pour vivre et qui sont les seuls à produire les richesses.

IL NE FAUT PAS SEULEMENT CHANGER DE CAP MAIS IMPOSER, PAR LA
LUTTE, UN CHANGEMENT RADICAL DE POLITIQUE.

**Nous pouvons imposer un changement
de politique en arrêtant massivement
la production.**

**Débattons-en partout dans le pays,
les entreprises et les syndicats pendant
l'été et préparons-nous à une très grosse
journée de grèves et de manifestations
début septembre.**

Paris, le 26 juin 2013

♦ 4 pages confédéral



UNE BONNE RÉFORME DES RETRAITES : C'EST POSSIBLE !

Le gouvernement a annoncé une nouvelle réforme des retraites.

Le rapport Moreau, qui propose des pistes d'évolutions, s'inscrit dans la suite des réformes précédentes qui ont dégradé la situation en matière de retraite et n'ont pas réglé la question des déficits.

La CGT considère qu'une réforme est nécessaire, mais celle-ci doit porter sur des mesures diamétralement opposées à celles prises lors des précédentes réformes.

De plus, pour être efficace, elle doit s'accompagner de changements radicaux en termes de politiques d'emploi et de salaires.

Plus largement, elle doit s'inscrire durablement dans un processus de revalorisation du travail et de reconquête d'une protection sociale de haut niveau, solidaire et efficace.

On vit d'autant mieux sa retraite qu'on a bien vécu son travail et qu'on y a trouvé de nombreux motifs de satisfaction.

Or la situation s'est considérablement dégradée de ce point de vue. C'est la raison pour laquelle quitter le travail

au plus vite est devenu la motivation première des nouveaux retraités.

Il est urgent de mettre un terme à la dégradation sociale tous azimuts dans laquelle nous sommes engagés depuis plusieurs années.

C'est ainsi que nous sortirons de la crise et de la récession car la maltraitance du travail et des travailleurs au profit de la finance est la cause première des difficultés que nous traversons.

Pour ces raisons, la CGT a décidé de mettre en débat, dès cet été, la préparation de mobilisations interprofessionnelles pour la rentrée sur ces différents sujets, afin de peser sur les choix qui seront faits par le gouvernement. C'est le meilleur moyen pour imposer une bonne réforme des retraites, qui s'inscrive résolument dans une dynamique de progrès social.



Thierry Nectoux

La CGT a des propositions qui :

- permettraient de dégager des ressources supplémentaires pour régler durablement la question des déficits;
- amélioreraient la situation des retraités actuels et futurs;
- favoriseraient l'emploi et les salaires.

PLUS D'EMPLOIS ET DE SALAIRES POUR DE MEILLEURES RETRAITES

Il y a un lien étroit entre situation économique et capacité à financer durablement une protection sociale de haut niveau.

C'est vrai quand on considère que plus de 5 millions de personnes sont aujourd'hui privées d'emplois ou condamnées à la précarité et aux petits boulots. Cela représente un manque à gagner considérable pour les régimes de retraite et signifie qu'en l'état, ces personnes auront de toutes petites retraites.

La situation salariale s'est considérablement dégradée. C'est flagrant s'agissant des salaires d'embauche pratiqués par les entreprises. Exemple, une grande entreprise de l'aéronautique recrute des ingénieurs bac + 5 à 1 700 euros brut ! Or on ne construit pas une bonne retraite avec des petits salaires.

Plus d'emplois et plus de salaires, c'est aussi plus de cotisations pour la protection sociale et les retraites. Il est urgent d'œuvrer au plein emploi et de revaloriser les salaires plutôt que d'accorder la priorité aux dividendes des actionnaires.

MODULATION DES TAUX DE COTISATIONS « EMPLOYEURS » : + 10 MILLIARDS D'EUROS

Aujourd'hui, que l'on s'appelle Total ou que l'on soit artisan, on acquitte les mêmes taux de cotisations sociales « employeurs ». Pourtant, quand certains connaissent de véritables difficultés, d'autres engrangent des profits colossaux.

RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE EN POURCENTAGE



1) Les entreprises produisent des richesses (valeur ajoutée) dont une partie est consacrée aux salaires, l'autre aux profits. Ce tableau, qui contient quelques exemples, montre que cette répartition varie d'un secteur à l'autre. (cf. graphique). La CGT propose que le taux de cotisations « employeurs » soit majoré pour les entreprises des secteurs qui réalisent d'importants profits.

2) Quand certaines entreprises embauchent des CDI et versent des salaires à peu près corrects (elles sont malheureusement rares), d'autres privilégient salaires de misère, intérim, CDD, voire travail informel ou dissimulé.

La CGT propose pour ces dernières une majoration du taux de cotisations « employeurs ».

Ces dispositions inciteraient les employeurs à embaucher et à mieux payer leurs salariés. Les actuelles exonérations de cotisations encouragent au contraire les employeurs à payer les salaires les plus bas car plus les salaires sont proches du Smic, moins ils paient de cotisations sociales.

ÉGALITÉ SALARIALE FEMMES-HOMMES : PLUS DE 10 MILLIARDS D'EUROS CHAQUE ANNÉE DÈS 2020

Dans l'hypothèse d'une progression vers l'égalité salariale femmes-homme, que tout le monde dit appeler de ses vœux, c'est au moins, dès 2015, 5 milliards de ressources supplémentaires pour les retraites chaque année, plus de 10 milliards dès 2020, soit plus de la moitié du déficit annoncé (20 milliards d'euros).

MISE À CONTRIBUTION DES REVENUS FINANCIERS : + 20 MILLIARDS D'EUROS

Aujourd'hui, environ 250 milliards d'euros sont perçus par les entreprises en guise de rémunération de leurs placements financiers, essentiellement sous forme de dividendes.

Nous considérons que prélever 20 milliards d'euros sur ces revenus ne mettra personne sur la paille et ne nuira pas à l'économie, bien au contraire. Exemple : 15 millions de retraités avec un meilleur pouvoir d'achat, c'est tout bénéfice pour l'économie : cela génère de l'emploi et des salaires.

L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATIONS N'A PAS POUR OBJECTIF DE FAIRE TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS MAIS VISE À FAIRE BAISSER LES PENSIONS :

- Moins d'un salarié sur deux est en emploi lorsqu'il atteint l'âge de la retraite.
- La durée d'activité réelle sur une vie ne cesse de se réduire depuis... plus de 150 ans. Elle tend vers 35 années et on en demanderait 44 pour une retraite à taux plein !
- Si rien ne change, le nombre de ceux qui vont partir avec une pension de retraite affectée par une décote va exploser (pouvant atteindre - 25 % pour 20 trimestres manquants).
- De 1994 à 2009, l'espérance de vie à 60 ans a progressé de 2 ans pour les femmes et de 2,5 ans pour les hommes. Dans le même temps, la durée de cotisations a augmenté de 10 trimestres, soit... 2,5 ans. La totalité du gain est absorbée par la durée supplémentaire exigée !
- Aujourd'hui, on nous dit que les plus anciens doivent travailler plus. La retraite ne serait méritée que lorsqu'on serait complètement usé. Avec une telle approche, on préconiserait bientôt... le retour du travail des enfants.

OUVERTURE DU DROIT À LA RETRAITE : POUR LA CGT, C'EST 60 ANS

Toutes les enquêtes le montrent, l'âge souhaité de départ à la retraite reste 60 ans. Il n'y a aucune raison, si ce n'est faire des économies sur le dos des retraités, pour justifier le maintien des 62 ans.

On nous cite en exemple les autres pays européens, mais il faut regarder ce que font les salariés juste avant leur retraite :

- En France moins d'un salarié sur deux est en emploi avant la retraite et le recul de l'âge a fait gonfler les chiffres du chômage pour les plus de 60 ans.
- En Allemagne, 17 % seulement des salariés sont encore en emploi quand ils arrivent à l'âge de la retraite.
- En Allemagne comme en France, on ne cherche pas à faire travailler les salariés plus longtemps, mais à leur payer des retraites plus basses.

AFFICHER ET GARANTIR UN NIVEAU DE PENSION POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

En matière de retraite, ce qui compte, c'est le résultat, Redonner confiance dans le système passe par l'affichage et la garantie pour tous, en particulier pour les plus jeunes, d'un niveau de pension convenable par rapport au salaire d'activité. Les réformes passées et celle qui se prépare ne s'inscrivent pas dans cette logique, puisqu'elles fixent comme principal objectif l'équilibre financier des régimes et tiennent pour acquis la position patronale selon laquelle on ne peut plus augmenter les ressources des régimes. Dans ce cas, l'équilibre ne peut se faire qu'en jouant sur les pensions. Or le nombre de retraités augmente. Entériner une telle approche revient à baisser toujours plus les pensions des retraités actuels et futurs.

75 % MINIMUM DU SALAIRE D'ACTIVITÉ ET PAS DE PENSION INFÉRIEURE AU SMIC REVENDIQUÉ PAR LA CGT (1 700 EUROS)

Le niveau de pension moyen est plus que modeste (autour de 1300 euros). De plus, il masque de grandes disparités, notamment entre les femmes et les hommes. Il faut donc prendre des dispositions pour le relever de manière significative, notamment en améliorant les droits et dispositions qui atténuent les inégalités. Tous les salariés qui ont d'abord suivi une formation initiale plus ou moins longue et sont ensuite entrés dans la vie active doit pouvoir bénéficier d'une retraite complète équivalente à 75 % minimum de leur salaire d'activité.

LES PENSIONS DOIVENT ÉVOLUER COMME LE SALAIRE MOYEN

Depuis 1993, les pensions servies par le régime de base de la Sécurité sociale sont revalorisées comme les prix (2003 pour les fonctionnaires). Les prix évoluant moins vite que le salaire moyen, les pensions perdent de leur valeur relative. **Depuis 1992, les pensions ont ainsi progressé de 40,9 % quand le salaire moyen a progressé de... 66,41 %.** Le manque à gagner est énorme pour les retraités...

VALIDATION DES ANNÉES D'ÉTUDES

Si vous avez fait des études supérieures, on vous le rappellera lors du départ en retraite en vous suggérant de travailler plus longtemps pour une pension complète ou en vous appliquant une décote. **On fait ainsi l'impasse sur le fait qu'une bonne formation initiale est un facteur d'efficacité économique et de meilleure productivité.** On oublie aussi que ces années d'études ne sont pas des années d'oisiveté et qu'assimiler systématiquement études supérieures et jeunesse dorée n'est plus vraiment d'actualité...

La CGT propose que les années d'études entrent dans le calcul de la retraite.

VALIDATION DES PÉRIODES DE PRÉCARITÉ SUBIES

Si par malchance, vous avez été affecté par des périodes de chômage et/ou des difficultés à trouver un premier emploi après votre formation initiale, on vous le rappellera lorsque viendra le moment de la retraite par des pénalités. C'est ce qu'on appelle **la double peine**.

Ces périodes doivent permettre la validation de droits identiques à ceux obtenus lors des périodes normalement travaillées.

RECONNAÎTRE LA PÉNIBILITÉ PAR DES DÉPARTS ANTICIPÉS

La pénibilité n'est pas reconnue dans le secteur privé et elle est remise en cause dans le public. Il est grand temps de prendre les mesures qui s'imposent, dans le public et le privé, pour que les salariés qui ont été exposés à la pénibilité bénéficient d'un **départ anticipé avec une retraite complète, sans décote ni abattement**. La dernière véritable négociation sur ce sujet avait permis de déterminer trois familles de critères pour mesurer le niveau d'exposition : les efforts physiques (port de charges lourdes, postures...), les environnements agressifs (produits toxiques, humidité, froid, chaleur...) et les horaires (travail posté, de nuit...). Ces critères avaient fait l'objet d'un large consensus mais la négociation n'a pas abouti parce que le patronat refusait de financer la mise en place du dispositif.

Lorsqu'on connaît la situation des salariés concernés, c'est complètement inacceptable.

UNE MAISON COMMUNE DES RÉGIMES DE RETRAITE POUR COORDONNER ET SOLIDARISER LES RÉGIMES

Certains misent sur la division entre salariés du privé et du public en accréditant l'idée que les fonctionnaires seraient des privilégiés. Ils savent parfaitement que c'est faux, mais ils jouent cette carte pour défendre des mesures qui abaisseraient les pensions des fonctionnaires. **En cas de succès de cette opération, ils s'en prendraient ensuite aux pensions du privé** pour les abaisser. C'est ce qui se passe depuis 1993. La CGT appelle à déjouer ce piège en

créant les conditions de plus de solidarité et d'une véritable coordination des régimes sur la base d'objectifs communs. Une maison commune des régimes de retraite permettrait notamment de mieux traiter la question des polyensionnés, personnes qui ont cotisé dans plusieurs régimes, mais dont la pension totale s'avère inférieure à celle obtenue pour une carrière complète dans l'un ou l'autre des régimes.

La CGT propose également le retour à un calcul de la pension sur les dix meilleures années pour les salariés du privé ainsi qu'une indexation des salaires portés au compte sur le salaire moyen. Enfin, tous les éléments de rémunération (intéressement, participation, primes des fonctionnaires...) doivent être soumis à cotisations et constituer des droits.

COMME VOUS LE VOYEZ, CES PROPOSITIONS TIENNENT LA ROUTE. POUR QU'ELLES SOIENT MISES EN ŒUVRE IL FAUT DES MOBILISATIONS MASSIVES DE SALARIÉS ET DE RETRAITÉS. LA CGT PROPOSE D'Y TRAVAILLER DÈS CET ÉTÉ. ELLE A D'ORES ET DÉJÀ ENGAGÉ DES DISCUSSIONS EN CE SENS AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES.

L'UNITÉ EST UNE CONDITION NÉCESSAIRE POUR GAGNER UNE RÉFORME ALLANT DANS LE SENS DU PROGRÈS SOCIAL.

RIEN NE POURRA CE FAIRE SANS VOTRE IMPLICATION DANS LES DÉBATS ET DANS LES MOBILISATIONS À VENIR.

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort.

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Âge : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex.
fax : 01 55 82 81 94, courriel : orga@cgt.fr - Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr

◆ Représentativité/élections professionnelles

A partir des éléments sur la représentativité, il nous faut construire une CGT plus forte, présente partout afin de mieux porter les revendications des travailleurs tant au niveau des entreprises, dans les branches, qu'au niveau interprofessionnel.

Aborder les questions de la représentativité sous un autre aspect, celui de la syndicalisation et du renforcement. Seul un renforcement important de la CGT nous donnera les moyens humains et financiers pour obtenir des droits nouveaux et gagner sur les revendications.

La loi de 2008 prévoit qu'une organisation syndicale n'est représentative qu'au-delà de 8 % d'audience dans la branche concernée. Pour la période 2013 à 2016, les organisations syndicales représentatives au niveau interprofessionnel resteront représentatives dans toutes les branches.

IDCC	Intitulé court de la CC	CGT	CFDT	CGT-FO	CFTC	CFE-CGC	UNSA	SOLIDAIRES	AUTRES
0959	ANALYSES MEDICALES LABORATOIRES EXTRA-HOSPITALIERS	26,79%	46,27%	17,60%	7,74%	1,60%			
1388	PETROLE INDUSTRIE	31,31%	26,08%	9,97%	5,00%	27,63%			
1555	PHARMACEUTIQUE PRODUITS FABRICATION COMMERCE	28,07%	38,50%	7,25%	10,70%	15,48%			
0044	CHIMIE INDUSTRIE	29,89%	31,02%	10,92%	7,75%	20,42%			
0292	PLASTURGIE	34,41%	29,34%	18,06%	9,89%	8,30%			
1621	PHARMACEUTIQUE REPARTITION	22,26%	39,70%	27,77%	3,60%	6,67%			
0176	PHARMACEUTIQUE INDUSTRIE	16,19%	27,51%	15,26%	14,54%	17,12%	9,37%		
0045	CAOUTCHOUC INDUSTRIE	31,69%	24,56%	11,61%	8,25%	14,17%		9,71%	
1996	PHARMACIE D'OFFICINE	29,62%	24,30%	26,63%	10,17%	9,28%			
715	ECRIRE INSTRUMENTS	45,45%	24,50%	6,56%	2,18%	5,10%			16,21%*
1423	NAVIGATION DE PLAISANCE	32,37%	41,78%	17,85%	5,46%	2,54%			
1982	MEDICO-TECHNIQUES NEGOCE ET PRESTATIONS DE SERVICE	28,50%	25,98%	10,35%	16,02%	9,86%	9,30%		
									*SISALP

A partir de 2017, l'audience dans les branches sera calculée à partir des résultats électoraux CE/DUP au 1^{er} tour pour la période 2013 à 2016. Aux regards des résultats de la représentativité globale de la CGT et dans les branches, il est important d'établir une vérification la plus complète possible sur l'état des lieux de nos syndicats afin de faire remonter les informations concernant les élections qui se sont déroulées dans les entreprises de nos industries.

Merci de prendre le temps de remplir le questionnaire ci-joint. Renvoyez-le avec les bordereaux CERFA à :

fnic@cgt.fr / fax au : 01.55.82.69.15

◆ Questionnaire élections professionnelles

A RENVoyer REMPLI A LA FNIC-CGT

Nom de l'Entreprise ou de l'établissement	
Branche	

Nom du syndicat :
 Secrétaire du syndicat :
 Trésorier du syndicat :
 Responsable vie syndicale :

Adresse électronique :
 Fax:
 Tél:
 Adresse Postale du syndicat :

Nombre de Syndiqués	O / E	UFICT	UFR
2010			
2011			
2012			
2013			

Dates des dernières Elections Professionnelles* :

Durée du mandat : ☐ 2 ans ☐ 4 ans ☐ Autres :

CE	COLLEGE 1	COLLEGE 2	COLLEGE 3
Inscrits			
Votants			
Nombre de sièges à pourvoir			
Nombre de voix CGT Nombre de sièges CGT			
Nombre de voix OS 1 Nombre de sièges OS 1			
Nombre de voix OS 2 Nombre de sièges OS 2			
Nombre de voix OS 3 Nombre de sièges OS 3			
Nombre de voix OS 4 Nombre de sièges OS 4			

♦ Rien payés 2012

Département	Libelle	RP 2012	FNI 2011
1	U.L. LAGNIEU	1	5
2	BIPA U.L. SOISSONS	1	
2	U.L. LAON	1	
2	VIQUEL GRISOLLES OULCHY	1	6
3	U.L. MOULINS	1	1
6	U.L. NICE	1	2
8	U.L. SEDAN VULCARDEN	1	
8	ALLIANCE SANTE CHARLEVILLE MEZ	1	4
9	ALU PECHINEY RETRAITE AUZAT	1	20
9	PECHINEY RET. SABART / MERCUS	1	23
12	MOLENAT PVC DECAZEVILLE	1	
12	SOPAVE NB 2011	1	13
13	VITEMBAL TARASCON	1	
13	LYONDELL FOS SUR MER	1	37
13	UNION REGIONALE MARSEILLE	1	1
13	SPI PHARMA	1	33
13	U.L. MARSEILLE CENTRE VILLE	1	1
13	U.L. LA ROSE MARSEILLE	1	
16	U.L. SUD CHARENTE	1	1
17	U.L. JONZAC POUR ZODIAC	1	
17	KPI EX FOGGINI ROCHEFORT	1	
17	U.L. ROYAN	1	2
21	U.L. VAL DE SAONE	1	
21	SINKEM CHENOVE	1	10
21	SPPH QUETIGNY	1	5
21	EURIDEP GENLIS	1	31
24	INTERSPRAY TOCANE ST APRE	1	9
27	U.L. VERNON	1	
27	SEALYNX CHARLEVAL	1	9
27	FRESENIUS KABI FCE LOUVIERS	1	4
27	VANLEER SACHERIE PT. AUDEMER	1	11
27	AIRLESS SYSTEME VERNEUIL	1	4
28	U.L. DREUX	1	
29	L.A.M. ROSPORDEN	1	5
30	U.L. BEAUCAIRE	1	
31	U.L. TOULOUSE MIRAIL	1	
32	U.L. AUCH	1	8
33	OUVEO LIBOURNE	1	
33	U.L. BEGLES	1	1
33	CITEC BORDEAUX NORD	1	2
34	U.L. LUNEL	1	
34	MEDICAL TUBING LE BOUSQUET ORB	1	
35	ALLIANCE SANTE RENNES	1	
37	ST GOBAIN ABRASIFS AMBOISE	1	
37	LABO CHEMINEAU VOUVRAY	1	5
38	GESSIL ST QUENTIN FALLAVIER	1	
38	PLACOPLATRE VIENNE	1	
38	LABO DE CHARTREUSE VOIRON	1	7
39	RPC EX MOB MOIRANS EN MONTAGNE	1	12
39	SMOBY LAVANS LES ST CLAUDE	1	
39	THOMAS MOIRANS EN MONTAGNE	1	15
39	U.L. ST CLAUDE	1	50
39	SOLVAY RETRAITE TAVAUX	1	36
40	FERTINAGRO EX SCPA MISSON	1	
41	U.L. ROMORANTIN	1	
42	PROMENS EX PLASTHOM CHARLIEU	1	3
48	U.L. MENDE	1	1
50	U.L. GRANVILLE	1	
54	CARBONE LOR. PAGNY S/MOSELLE	1	5
56	U.L. LOCMINE	1	1
56	CAPSUGEL PLOERMEL	1	
57	PROTELOR SAINT AVOLD	1	10
58	U.L. SUD NIVERNAIS DECIZE	1	
59	BEFESA VALERA GRAVELINES	1	15
59	U.L. DUNKERQUE	1	3
59	NORTENE	1	2
59	PCL UFK LOOS	1	31
59	U.L. ONNAING	1	

59	PAREX LANKO ST AMAND L EAU	1	14
59	EUROPERF WORMHOUT	1	
60	U.L. NOYON	1	10
60	UNIROYAL CLAIROIX	1	7
60	PQ FRANCE	1	
60	CAFAC BAJOLET	1	
60	RIETER LA CHAPELLE AUX POTS	1	13
60	ALKOR- DRAKA LIANCOURT	1	
60	ARKEMA EX CRAY VALLEY RIEUX	1	6
60	HENKEL EX LOCTITE SENLIS	1	5
60	DUPONT DE NEMOURS	1	7
62	PROMENS ANNEZIN	1	
62	PRIMAGAZ -SAMIA- DAINVILLE	1	2
62	U.L. LENS	1	
62	U.L. BOULOGNE SUR MER	1	
63	U.L. AMBERT	1	1
64	REGENE ATLANTIQUE BAYONNE	1	9
64	U.L. HENDAYE	1	
65	U.L. LANNEMEZAN	1	1
66	U.L. ESTAGEL	1	
67	MECACORP OMEGAL OSTWALD	1	
68	U.L. COLMAR	1	
68	BUDELPACK UL COLMAR	1	
68	MARK IV SYST MOTEUR UL COLMAR	1	5
68	JANOPLAST SEPPOIS-LE-BAS	1	
69	U.L. LYON 3 ET 6 ARRT	1	1
69	U.L. VAULX EN VELIN	1	
69	ALLIANCE SANTE DECINES	1	2
71	GIDI PRODUCTION CRISSEY	1	
73	RETRAITES MOUTIERS	1	
75	BEIERSDORF PARIS 13	1	1
75	U.L. PARIS 1	1	5
75	MICHELIN PARIS 7	1	
75	section RETRAITES SANOFI R.P.	1	
75	KODAK PATHE PARIS 12	1	3
75	O.S.I. PARIS	1	1
75	L.A.M. PARIS 16	1	
75	U.L. PARIS 16	1	2
76	U.L. GD QUEVILLY EPDIS EURAPHARMA	1	
76	U.L. EU LE TREPORT	1	1
76	ECO HUILE LILLEBONNE	1	
76	AIR LIQUIDE ROUEN	1	2
76	PHOSPHATES RENO	1	5
76	BENTONITE LE TREPORT	1	1
77	BRENNTAG UL PONTAULT COMB	1	
77	U.L. MITRY MORY	1	4
78	DUNLOPILLO MANTES LA JOLIE	1	
78	U.L. MANTES LA JOLIE	1	45
78	PHOENIX PHARMA LES MUREAUX	1	4
78	U.L. VELIZY	1	16
80	UNITHER AMIENS	1	
80	U.L. AMIENS VILLE	1	
80	OMNIPLAST ALBERT	1	
80	PROCTER ET GAMBLE	1	23
80	PLASTIC OMNIUM AMIENS	1	
80	CLARINS LOGISTIQUE GLISY	1	12
80	DECEUNINCK ROYE	1	9
81	U.L. CARMAUX	1	2
83	EVALIANCE LA SEYNE SUR MER	1	
84	U.L. CARPENTRAS	1	4
84	U.L. VALREAS	1	
85	JEANTOT MARINE LES SABLES D OL	1	
87	STATINOR LIMOGES	1	
87	COPIREL LIMOGES	1	3
89	U.L. MIGENNES	1	
90	PLASTIC OMNIUM FONTAINE	1	
92	BOUCHARA LEVALLOIS PUTEAUX	1	
92	U.L. ISSY LES MOULINEAUX	1	5
92	ECOLAB ISSY LES MOULINEAUX	1	
92	U.L. NANTER(UCB - VANDERMOORTELE)	1	
94	U.L. VINCENNES	1	
94	U.L. ORLY	1	
94	U.L. FONTENAY SOUS BOIS	1	1
94	U.L. IVRY	1	1
94	SANOFI AVENTIS CP VITRY	1	33
95	U.L GARGES LES GONESSE	1	
	TOTAL	144	710

SOCIÉTÉ MÉRIC & ASSOCIÉS

Pour comprendre,
anticiper, proposer

**L'expert comptable
du CE**

Pour bâtir
des alternatives

www.mericassocies.com



PARIS 75013

58A, rue du Dessous des Berges

01 56 59 13 50

infoparis@mericassocies.com

LYON 69007

363, rue Garibaldi

04 78 69 17 81

infolyon@mericassocies.com